

Compte rendu du CONSEIL D'ECOLE de l'école élémentaire du Coteau du 6 Juin 2017

Participants

Représentants mairie : M Chatignoux, Mme Garon (Adjointe aux Affaires Scolaires)

Invité : M. Bernard Moreau (Responsable Travaux) Excusée : Mme Portail

Directrice : Mme Lanaspres

Enseignants : Mmes Coquelin, De Retz, Gidoïn, Leterrier, Moreau, Bellamy, M. Ballardur,

Excusés : Mme Boisson, M Grenadou

Représentants des parents :

Pour la P.E.E.P. M. Fourquet

Pour l'A.P.E. Mmes Blacharski, Blanchot, Tibi, Rousset

Excusés : Mmes Mayer, Bobin,

1. Rentrée 2017

Effectifs :

Les effectifs prévus à la rentrée 2017 sont : 41 CP, 61 CE1, 45 CE2, 41 CM1 et 39 CM2 soit un total de 227 élèves. Les effectifs sont donc en augmentation puisque nous étions à 225 élèves cette année. L'organisation prévue est de 9 classes* composées comme il suit :

- 1 CP à 28 élèves
- 1 CP/CE1 à 24 élèves (13 CP et 11 CE1)
- 2 CE1 à 25 élèves
- 2 CE2 à 22 et 23 élèves
- 1 CM1 à 28 élèves
- 1 CM1 / CM2 à 24 élèves (13 CM1 et 11 CM2)
- 1 CM2 à 28 élèves

* la 9^{ème} classe doit être équipée (voir la section travaux)

Composition de l'équipe enseignante :

- Mme Bellamy prend une direction d'école à Saint-Cloud, et quitte donc le Coteau.
- M Grenadou et Mme Boisson nommés à titre provisoire quittent l'école également.
- Mme Jourdon, l'intervenante en musique, rejoint une école à l'étranger. La mairie va la remplacer.
- Mme Corbet n'a pas confirmé sa présence pour l'année prochaine, il faut donc prévoir son remplacement pour assurer l'enseignement de l'anglais aux élèves de Mme Leterrier (lors de ses cours d'Allemand)
- La décharge de Mme Lanaspres assurera la classe 2j et ½ par semaine et un mercredi sur deux.

Aide au changement pour les enfants :

- Liaison « Maternelle des Grandes Fermes- Ecole du Coteau » : Comme chaque année les Grandes Sections ont visité l'école et découvert le restaurant scolaire. Des mini olympiades en commun sont prévues le 4 Juillet.
- Liaison « Ecole du Coteau-Collège Yves du Manoir » : 44 CM2 visitent le Collège le 9 Juin.

Rythmes scolaires :

A priori le décret du 8 Juin 2017 donnera la possibilité au représentant départemental de l'éducation nationale, sur proposition conjointe des acteurs locaux (communes, conseils d'école), d'autoriser des adaptations aboutissant à répartir les vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaires des écoliers sur huit demi-journées, soit quatre jours.

Cela dit, d'un commun accord entre la Mairie, les associations de parents d'élèves, un changement ne peut être envisagé, dans la précipitation, pour la rentrée prochaine. La Mairie consultera les familles pour la rentrée 2018/2019, lorsque tous les éléments du décret seront connus. Ceci afin que les changements, s'il y en a, puissent être anticipés par tous les acteurs concernés.

Des nouveaux drapeaux Français et Européens ont été mis en place à l'école.

La liste des fournitures scolaires sera disponible devant l'école et sur le site de la ville.

2. Travaux école 2017-2018

M. Bernard Moreau (Responsable Travaux à la Mairie) a été convié par la Mairie afin de détailler les travaux prévus sur le Coteau, par ailleurs il répond aux diverses demandes de l'équipe enseignante :

En résumé :

Type de Travaux	Description	Délai
Accessibilité à tous	Un budget de 600 000 euros sur 5 ans est dédié à ces travaux pour tous les bâtiments à équiper pour l'accès aux personnes en situation d'handicap. Concernant le Coteau, l'accessibilité sera réalisée pour entrer dans la cour du haut (nouvelle entrée dans la classe) et les toilettes adjacentes.	2018/2019
Salle Mozart	Réfection des marches d'accès à la salle Verrouillage du système d'aération (afin que cette aération ne soit plus bloquée manuellement comme elle l'est parfois).	Eté 2017 Rentrée 2017
Toits	Etanchéité de la Terrasse au-dessus de la salle des maîtres	Eté 2017
Store classe 1(CP)	Besoin de mettre des Stores plus occultant pour permettre l'utilisation du VPI.	Eté 2017
Tables	Les tables seront revissées (ou évacuées) selon les besoins.	Eté 2017
Mur de la 9 ^{ème} classe (avec ancien TNI)	Il convient de revoir l'installation de la classe, d'une part le tableau pour écrire est trop petit et excentré sur la droite, d'autre part le TNI n'est plus utilisable, il semble complètement obsolète (ce qui doit être vérifié) et prend la place au centre du mur. Il faut prévoir un tableau blanc central.	Eté 2017

3. Vie de l'école

<u>Mai</u>	<ul style="list-style-type: none">• Les CE1/CE2 ont visité la Galerie de l'évolution à Paris.• Les CE1 ont découvert le Château de la Malmaison.• Les CM1 & CM2 sont partis en classe déplacée pour 4 jours, sur le thème de l'Astronomie, à Nouan-le-Fuzelier. Les parents ont pu découvrir les détails de leur séjour lors d'une exposition foisonnante de photos souvenirs le 22 Mai.• Les CP ont suivi un projet scientifique d'éducation à la santé. En partenariat avec le Lycée Marie Curie de Versailles, 3-4 séances ont été animées par un professeur de biotechnologie.
<u>Juin</u>	<ul style="list-style-type: none">• Les CM1 ont visité les jardins du château de Versailles le 6 Juin.• Fête de l'école le vendredi 16 juin (voir section suivante).• Les CE1 et les CE1/CE2 visiteront le musée des Arts et Métiers dans le cadre du projet « sciences » le 20 Juin.• Toutes les classes participeront à un cross le mercredi 21 juin au matin.• Un pique-nique est organisé le 22 Juin, les parents y sont conviés.• Les Olympiades auront lieu du 16 au 23 juin tous les matins (course de vitesse, saut en longueur, lancer), la finale aura lieu le 24 Juin au Hara Lupin à partir de 9H.• Les CM2 vont compléter le SSR1 avec la pratique de la sécurité routière.• Les CM1/CM2 visiteront Sherwood Parc le 29 Juin.• Les CE2 découvriront France Miniature le 30 Juin.• Les CM2 seront sensibilisés aux dangers d'internet avec le « Permis internet » le 30 Juin.• La classe de CE1/CE2 reçoit l'auteur de livres de jeunesse Marie Despléchin.

4. Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le vendredi 16 juin.

Il y aura 2 spectacles des élèves. A 19h pour les CP/CE1/CE1-CE2, à 19h30 pour les CE2/CM1/CM1-CM2/CM2. Les chants seront suivis d'une soirée avec panier repas amené par les familles, et une animation musicale par un DJ. Les entrées seront filtrées en respect du plan Vigipirate. 2 ASVP seront présents toute la soirée.

Les associations et l'école remercient les parents qui se sont portés volontaires pour aider lors de cet évènement fort attendu par les enfants.

5. Temps périscolaire (cantine, étude, TAP)

Les Etudes :

Les associations rappellent que la surcharge des enfants à l'étude continue de nuire à la bonne conduite de l'étude, ceci après une longue journée dans des classes déjà bien remplies. Les chiffres remontés par l'école indiquent en mars-avril des pics à 30 élèves par classe (un peu moins en mai à cause des ponts).

Dans les classes où la capacité d'accueil est de 26 élèves, les enseignants expliquent que certains enfants n'ont pas de bureau pour faire leurs devoirs.

M. Chatignoux indique que les inscriptions officielles à la Mairie sont toujours en dessous de 28 élèves par classe. Les écarts entre les inscriptions et les présences effectives des élèves restent donc à investiguer.

Mme Garon indique toutefois que la simulation budgétaire demandée au dernier conseil confirme l'impossibilité d'ouvrir la 4ème étude pour cette fin d'année.

Les associations proposent alors de supprimer la première heure de Piloti (3-4 enfants) afin de faire des économies, et d'orienter les enfants vers une 4ème classe d'étude.

M Chatignoux explique que cette solution n'est pas envisageable :

-d'une part, les conventions stipulent un contrat de 2 heures par soir (Piloti ne peut fonctionner avec une durée plus réduite, et nous ne souhaitons pas perdre ces activités de qualité).

-d'autre part, supprimer un atelier Piloti n'apporte pas un gain financier suffisant pour assurer une 4^{ème} étude, car Piloti offre des activités très abordables pour les familles, payées au mois.

Les présents s'accordent pour dire que rien ne peut plus être fait cette année, mais qu'il faut anticiper des solutions pour la rentrée prochaine :

- Les associations proposent de demander à Piloti d'organiser des ateliers de type « Découvrir la lecture », afin de pouvoir orienter les parents (de CP en particulier) vers ces ateliers pour alléger les études. M. Chatignoux note cette proposition à discuter avec l'association.
- L'équipe enseignante propose que les enfants qui restent après 16h30 (sans avoir été comptabilisés dans les effectifs d'études) ne soient pas dirigés vers les études mais plutôt vers les ateliers Piloti. Mme Garon se charge de vérifier le règlement sur ce point.
- M. Chatignoux propose de faire un point sur les effectifs en classe d'étude fin Sept, et également dans les commissions entre la Mairie et les associations.

Sortie scolaire du vendredi entre 15h45 et 16h30 :

Les associations réitèrent leur demande d'allocation d'un agent complémentaire pour la sécurité des enfants. Mme Garon indique que ce ne sera pas possible en cette fin d'année.

Cantine :

Les associations demandent si les agents périscolaires ont été sensibilisés à la gestion des conflits par la mairie. M. Chatignoux indique que cela a été fait et qu'un seul cas de conflit a été remonté depuis le dernier conseil.

Ramassage scolaire :

M. Chatignoux remonte des cas d'incivilité des élèves envers les surveillants des bus (Insultes, comportements inadaptés,...).

Certains de ces cas sont par ailleurs aggravés par l'irrespect des parents eux-mêmes. Certains n'acceptent pas les règles mises en place dans les bus pour limiter les écarts de conduite des élèves.

Les associations pensent qu'une campagne de sensibilisation au respect de « son chauffeur » et de « son accompagnateur » devrait sans doute être lancée en 2017/2018.

6. Autres :

Salle Mozart :

Suite aux remarques formulées lors du conseil d'école du 6 mars concernant le désordre dans lequel la salle est laissée systématiquement, l'équipe enseignante note une amélioration. Il ne reste plus qu'à respecter le rangement (pliage) des tables au lieu convenu.

Ménage école :

L'équipe enseignante note une baisse sensible de la qualité du ménage. La Mairie explique que ceci est dû à la période de transition en attendant la nouvelle équipe de ménage. Par ailleurs, les enseignants notent que la poussière s'accumule fortement (étagères). La Mairie confirme qu'un ménage approfondi doit avoir lieu cet été.

7. Démonstration d'un VPI (vidéoprojecteur interactif):

Mme De Retz présente l'utilisation d'un VPI lors de la réunion. L'outil est fluide, interactif et très vivant. L'enseignant peut copier /coller/découper des documents ou images à sa guise, et également y associer du texte libre ou des sons.

Tout le travail est enregistré au fil de la journée permettant des « retours » en arrière pour revoir un point au besoin. Les enfants adoptent l'utilisation du tableau avec une grande facilité, se servant du stylet comme d'un stylo. Ils naviguent dans les menus avec autant d'aisance que sur leurs tablettes.

Un point d'amélioration à apporter à cet outil efficace est l'achat d'une « extension » pour reconnaître les formes et l'écriture. La Mairie en prend note.

8. Actions à suivre au prochain conseil:

Réception des travaux d'été / Ménage d'été	Début Sept (Equipe)
Remplacement de l'intervenante en Musique Mme Jourdon	Début Sept (Mairie)
Remplacement de Mme Corbet professeur d'anglais	Début Sept (Mairie)
Embauche d'un surveillant supplémentaire pour la récréation du vendredi	Début Sept (Mairie)
Nombres d'Etudes et répartition des élèves dans les Etudes (< 24 par exemple)	Fin Sept (Associations et Mairie)

Les signataires :

La directrice : Mme Lanaspère



PEEP : M Fourquet



APE : Mme Blacharski
Secrétaire de séance

